



## Remboursement de crédit de plus de 15 ans

Par **berger83**, le **20/02/2015** à **13:55**

bonjour,  
la gendarmerie est venue chez nous car un organisme de contentieux cherche mon mari. Il y a plus de 15 ans il a contracté un pret dont il ne se rappelle plus. Doit il toujours cette somme? Comment régler le problème sachant que nous sommes en grande difficulté financière. Merci

Par **moisse**, le **24/02/2015** à **15:07**

Bonjour,  
La gendarmerie ne se déplace pas pour une controverse purement civile. Il y a donc quelque chose que vous n'exposez pas, ce qu'on peut comprendre mais qui forcément ne permet pas une bonne analyse.